

Addendum au communiqué du 30 juin 2015 sur AGM Artprice

Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de Commerce, la société ARTPRICE informe ses actionnaires qu'au 26 juin 2015, date à laquelle s'est tenue l'assemblée générale, le nombre de droits de vote s'élevait à 8 634 484.